

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°276
4 décembre 2017

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Le gouvernement Macron-Philippe-Blancher lance une offensive visant à liquider le bac comme diplôme national et une réforme du lycée et permettant de supprimer des milliers d'heures et de postes.

La responsabilité des dirigeants syndicaux, en premier lieu de ceux du SNES, c'est de se prononcer contre la liquidation du bac comme examen national, et de cesser toute participation à la mission Mathiot.

Liquidation du bac, l'objectif du gouvernement.

Le bac comme examen national anonyme et premier grade universitaire, a permis à des générations de lycéens d'entrer à l'université et d'accéder aux études supérieures. C'est à cela que s'attaque le gouvernement. Après le plan étudiant, qui introduit les prérequis, et donc rompt dans la réalité avec le principe du bac donnant accès de droit à l'université, le gouvernement a lancé une nouvelle concertation, ouverte le 13 novembre : la mission Mathiot, dont le but est de réduire les épreuves dites « terminales » à quatre, et de mettre en place le contrôle en cours de formation pour toutes les autres. Les comptes-rendus des audiences des organisations syndicales, mais surtout des associations de professeurs de matière permettent d'y voir plus clair. Deux épreuves dites de « spécialité » seraient passées en février, et prises en compte dans l'orientation et « parcoursup », l'outil de sélection du plan étudiant. En fin d'année, deux épreuves dites « universelles », seraient organisées, une épreuve de philosophie, et un grand oral, sorte de méga-TPE, pluridisciplinaire. Le reste serait donc en Contrôle en cours de formation (CCF). Cette organisation ouvre à la semestrialisation des enseignements, et à l'annualisation des services des enseignants. Elle aurait pour conséquence une énorme surcharge de travail pour les enseignants, et les exposerait à toutes les pressions sur l'évaluation, de la hiérarchie ou des familles. Le contenu de l'examen est drastiquement déqualifié, notamment son contenu disciplinaire, et tout ce qui est remis au CCF rompt le caractère national de l'examen. La valeur de l'examen dépendrait plus du lycée dans lequel on est inscrit que des résultats eux-mêmes, il en va de même pour la possibilité de s'inscrire dans le supérieur. La concurrence généralisée entre établissements, entre public et privé, est l'horizon de cette réforme.

Objectif, suppressions de postes.

Les audiences, notamment des associations, et le compte-rendu qu'elles en font, montrent les enjeux : le rang des matières, leurs horaires, les postes. L'association des professeurs de philosophie crie victoire, en disant faire partie des épreuves « universelles ». Celle des professeurs de biologie et de géologie annonce que la SVT est maintenue en seconde, tandis que celle des professeurs de SES croit savoir que les filières sont maintenues, ce que personne ne peut encore affirmer à cette date. C'est la foire d'empoigne entre les matières. Le lycée général et technologique, avec ses filières, ses options, le nombre de matières passées à l'examen, donc enseignées, est le niveau d'enseignement le plus coûteux. La réforme du lycée qui accompagne le nouvel examen est donc un plan de suppression d'heures d'enseignement et de postes. D'ailleurs le budget 2018 est le concentré de cette politique : le *Café pédagogique* du 29 novembre annonce l'« effondrement » des postes ouverts à tous les concours, capes, agrégation. La semestrialisation et l'annualisation ouvrent aussi des perspectives en gains de postes, et cette dernière est réclamée depuis très longtemps par la cour des comptes afin de faire faire les remplacements aux enseignants en poste. Enfin, la fin des filières permettrait de « rationaliser » les « classes » en les bourrant au maximum. Quant aux séries technologiques, on ne sait rien actuellement. Pour autant la mission Mathiot aura des conséquences sur l'ensemble du lycée.

Une méthode : la concertation.

Comme toutes les mesures prises par le gouvernement Macron-Philippe, la liquidation du bac comme examen national passe par la concertation. Après les 55 réunions du mois de septembre et d'octobre ayant accouché du plan étudiant, la mission Mathiot ouverte le 13 novembre doit rendre un rapport en janvier. S'ouvrira alors une dernière phase de concertation avant adoption, et mise en œuvre à la rentrée 2018. Mathiot l'a indiqué lui-même à certaines associations qui participent à la concertation : on peut discuter de tout, mais il y a deux impératifs, quatre épreuves terminales et le contrôle en cours de formation. Bref, on peut discuter de ce que l'on veut, à partir du moment où les décisions prises s'appliquent. Il n'est donc pas besoin d'être devin pour savoir que le rapport Mathiot en janvier conclura à la nécessité de remplacer l'examen actuel par un examen avec entre « trois et cinq » épreuves terminales et du contrôle en cours de formation. D'ailleurs Claire Guéville, chargée du dossier au Snes, a déclaré à propos de la concertation « *tout semble fermé ou presque* » (L'étudiant, Educpros.fr). La marche inexorable du gouvernement passe par la préparation de ses contre-réformes ravageuses dans le cadre feutré des rencontres avec les directions syndicales, tandis que les enseignants sont maintenus dans l'ignorance de ce qui se prépare, jusqu'au moment de l'annonce, voire de l'application. C'est le cas pour le plan étudiant, même pas voté, mais déjà appliqué par la mise en œuvre des fiches avenir, la nomination d'un deuxième professeur principal en terminale. Il faut rompre avec cette mécanique bien huilée.

La responsabilité des directions syndicales : rompre avec le gouvernement.

La position de la direction d'une organisation syndicale prétendant défendre l'enseignement public et les enseignants, ne peut être de réclamer plus de temps pour faire ses propositions, quand on connaît à l'avance le résultat de la concertation. La position de la direction d'une organisation syndicale ne peut être, comme le fait la direction du Snes, le 30 novembre, dans une conférence de presse avec les dirigeants du Snuep et du Snetap, de faire elle-même la proposition de simplifier le bac, en tirant au sort les épreuves, ou en les raccourcissant, ce qui revient à légitimer par avance l'offensive du gouvernement. Si le bac a été dévalorisé depuis des années, il s'agit cette fois de liquider tout ce qui le caractérise depuis des décennies, donc la responsabilité de la direction des syndicats d'enseignants, devant l'offensive qui est menée, est de le défendre inconditionnellement ! Il faut défendre le bac, parce que c'est un examen national anonyme. Il faut défendre le bac car c'est son existence comme examen terminal constitué d'épreuves disciplinaires qui détermine l'existence même des disciplines auxquelles sont affectés des horaires et des programmes nationaux. Qui peut croire une seconde que le gouvernement veut « muscler » le bac, ou revaloriser l'examen ? Il s'agit au contraire de le transformer en un super-brevet. Dans ces conditions les dirigeants syndicaux, en particulier ceux du Snes, doivent donc déclarer publiquement : défense inconditionnelle du bac !

Dans ces conditions il ne peut être question de continuer à jouer la pantomime du dialogue social, dont le résultat est connu d'avance. Les dirigeants syndicaux, en particulier ceux du Snes, doivent donc rompre avant la fin de la commission le 13 décembre, ils doivent mener campagne en direction des enseignants, afin de permettre de préparer les conditions de la mobilisation nécessaire à la mise en échec d'un tel plan.

Les militants du courant Front Unique agiront partout pour contribuer à l'organisation des collègues visant à imposer aux directions syndicales :

- **qu'elles se prononcent pour la défense inconditionnelle du bac comme premier diplôme universitaire, examen national terminal anonyme sur la base d'épreuves disciplinaires**
- **pour la défense des programmes et horaires nationaux de toutes les disciplines, contre toute suppression de postes**
- **pour la rupture immédiate de la participation à la mission Mathiot, contre toute concertation avec le gouvernement visant à la liquidation du bac.**

Le courant Front Unique constitue une liste pour le renouvellement des instances nationales de la FSU, intégrant en particulier les objectifs ci-dessus. Le règlement intérieur de la FSU tend à ériger un obstacle considérable à la présentation d'une telle liste en imposant un nombre minimum de 150 noms. Si vous êtes syndiqué d'un syndicat de la FSU, et que vous pensez que le point de vue ci-dessus doit pouvoir s'exprimer, vous pouvez nous aider en vous portant candidat sur notre liste. Prenez contact avec un militant Front Unique de votre connaissance ou remplissez l'acte de candidature, et renvoyez nous le à l'adresse indiquée. Vous trouverez l'acte de candidature sur notre site www.frontunique.com

www.frontunique.com - Front Unique, 46, rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd. - mel@frontunique.com